

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 03603 Numéro SIREN : 830 441 150 Nom ou dénomination : A.D.W. ADVERTISING DATA WIRELESS NETWORK
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/01/2021 sous le numéro de dépôt 6

Désignation de l'entreprise ADW ADVERTISING DATANéant ☐ *Adresse de l'entreprise 5 Avenue du Général de Gaulle 94160 SAINT-MANDESIRET

8	3	0	4	4	1	1	5	0	0	0	0	1	8
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 2

				Exercice N clos le	
				3 0 1 0 6 2 0 2 0	
		Brut		Amortissements-Provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010		012	
	Autres *	014	1 000	016	203
	Immobilisations corporelles *	028	11 003	030	229
	Immobilisations financières * (1)	040		042	
Total I (5)		044	12 003	048	432
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	500	066	500
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068		070	
	Autres * (3)	072	1 975	074	1 975
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	2 036	086	2 036
	Charges constatées d'avance *	092		094	
Total II		096	4 512	098	4 512
Total général (I + II)		110	16 515	112	16 083
PASSIF				Exercice N	
				NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	2 000
	Écarts de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	
	Réserves réglementées *			130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		132	
	Report à nouveau			134	(7 060)
	Résultat de l'exercice			136	9 073
	Provisions réglementées			140	
	Total I		142	4 013	
	Provisions pour risques et charges		Total II		154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	26
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	5 630
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	2 298	172	6 291
	Produits constatés d'avance			174	123
Total III		176	12 070		
Total général (I + II + III)		180	16 083		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

N clos le

ADW ADVERSING DATA WIRELESS NETWORK
Etat financier au 30/06/2020

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses base :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évolution des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisation corporelles et incorporelles
Coût historique
Taux pratiqués :

- construction	NON APPLICABLE
- installation matériel	LINEAIRE 20% ou DEGRE
- installation agencement	LINEAIRE 10% à 25%
- matériel transport	NON APPLICABLE
- matériel bureau	LINEAIRE 20% A 25%
- mobilier	LINEAIRE idem
- Participations et autres titres
NEANT
- Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode FIFO
(premier entré, premier sorti)

La valeur brute est constituée par le coût d'achats hors frais accessoires.
lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créance et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à la valeur nominale. Une provision Pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

RENSEIGNEMENT CHIFFRES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 JUIN 2020

Total du bilan.....	16 083.00
• Résultat de l'exercice.....	9073.00
• Chiffre d'affaire.....	37 212.00
• Amortissement.....	432.00
• Provision.....	0.00

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020

Les notes ou tableaux, font parties intégrante des comptes annuels qui ont été établis en date du 30 JUIN 2020

Variation des capitaux propres.

- CAPITAL	2000.00
• Montant antérieur des capitaux propres	-7060.00
• Résultat de l'exercice.....	9073.00
-	-----
Montant nouveau des capitaux propres.....	4013.00

SOCIETE : ADW ADVERSING DATA WIRELESS NETWORK
Société anonyme simplifiée au capital de 2 000.00

Siège social : 5-7 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 94160 ST MANDE

R.C.S. 830 441 150 00018

**PROPOSITION D'AFFECTATION
DES RESULTATS DE L'EXERCICE ARRETE AU 30 JUIN 2020**

Résolution présentée au vote de l'Assemblée

Sur la proposition de la gérance, l'Assemblée décide de :

- reporter à nouveau le reliquat de Euros..... 9073.00
- affecter à la reserve légale un montant de Euros. .00

Montant total du résultat de l'exercice écoulé Euros 9073.00

Fait à PARIS

Le 30 SEPTEMBRE 2020

LA PRESIDENTE Mme ALLOUL Stephanie



SOCIETE : ADW ADVERSING DATA WIRELESS NETWORK

Société anonyme simplifiée au capital de 2 000.00 EUROS

**Siège social : 5-7 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 94160 SAINT
MANDE**

R.C.S. : 830 441 150

**RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE
EXERCICE 2019/2020**

Cher associé,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial prévu par l'article 50 de la loi 66/537 du 24 juillet 1966.

Conformément aux dispositions légales, nous vous déclarons qu'aucune opération de la nature des conventions visées par l'article 40 de la loi 56/537 du 24 juillet 1966 n'est intervenue entre notre société et l'un de ses membres, qu'il soit gérant ou non gérant.

Fait à PARIS

Le : 30 SEPTEMBRE 2020

La Présidente : Mme ALLOUL Stéphanie



SOCIETE : ADW ADWERSING DATA WIRELESS NETWORK

Société anonyme simplifié au capital de 2000.00 EUROS

**Siège social : 5-7 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 94160 ST MANDE
R.C.S. 830 441150**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EXERCICE 2019/2020**

L'an deux mille vingt et le trente septembre à onze heures, les porteurs de parts de la société ADW ADWERSING DATA WIRELESS NETWORK sont réunis en assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au dit Siège Social, sur la convocation adressée par la gérance, en date du 20 septembre 2020, par lettre individuelles, à chaque associé

La séance est présidée par Madame ALLOUL Stéphanie qui demande acte, en ouvrant la séance, de la régularité de l'Assemblée, tant que sous celle de convocations, que sous le rapport du quorum, ce que l'Assemblée reconnaît à l'unanimité.

Le président dépose sur le bureau :

- un exemplaire des statuts ;
- une copie de la lettre de convocation ;
- les rapports de la gérance prévus par la loi et par les statuts

Il y joint l'inventaire, le bilan et le compte de résultats et fait remarquer que ces divers documents ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, avant la date de l'assemblée, dans les délais légaux, ce que les associés reconnaissent à l'unanimité.

L'ordre du jour prévoit :

- Lecture et approbation éventuelle du rapport de la gérance relatif à la gestion de l'exercice écoulé et du rapport spécial prévu par l'article 50 de la loi

66/537 du 24 juillet 1966 ;

- Examen et approbation éventuelle des comptes , du bilan, des tableaux et résultats ;
- Décision à prendre au regard de l'affectation des résultats de l'exercice ;
- Quitus éventuel à accorder à la gérance et rémunération du gérant.

Après lecture des rapports de la gérance, la discussion générale est ouverte.

Au cours d'un échange de vues, des éclaircissements sont fournis ; puis plus personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont alors mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée, donne tout d'abord acte à la gérance de la parfaite régularité de la réunion, puis, après avoir étudié le rapport de la gérance, relatant les opérations de l'exercice écoulé, approuve ledit rapport, ainsi que lesdites opérations, le bilan, les comptes de résultats et de pertes et profits, tels qu'ils ont été déposés au Siège social, à l'intention des associés, préalablement à l'Assemblée, dans les délais légaux.

Elle accorde, en conséquence, à la gérance, quitus pur et simple, entier et définitif, pour sa gestion, au titre de l'exercice écoulé.

Elle approuve les méthodes d'évaluation employées, ainsi que la forme et la présentation des comptes sociaux.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée, ayant écouté la lecture du rapport spécial de la gérance, relatif aux opérations visées par l'article 50 de la loi 66/537 du 24 juillet 1966, déclare qu'il ne donne lieu à aucune observation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Sur la proposition de la gérance l'assemblée décide de :
reporter à nouveau le reliquat de euros 9073.00
d'affecter à la reserve légale un montant 0.00 euros

Montant global du résultat de l'exercice écoulé.....9073.00 euros

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

La gérance est chargée de la régularisation des résolutions qui précèdent. A cet effet, tous les pouvoirs sont conférés au porteur de l'un des exemplaires du présent pour effectuer toutes formalités prescrites par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, pour être porté au
Registre des délibérations de la société.

ASSOCIES PRESENTS:

EMARGEMENT

Mme ALLOUL Stéphanie

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive 'S' followed by a vertical line and a small horizontal stroke at the bottom.

SOCIETE ADW ADVERSING DATA WIRELESS NETWORK

RAPPORT ANNUEL DE GESTION (exercice 2019/2020)

Cher associé,

Conformément à l'article 56 de la loi du 24 juillet 1966 et à l'article 9 du décret du 1er mars 1985, nous vous présentons le Rapport de Gestion concernant notre exercice social clôturé le 30 JUIN 2020

Vous avez bien voulu constater la parfaite régularité de la présente assemblée, sous tous les rapports.

L'exercice qui a été d'une manière générale bon se présente ainsi :

- Notre chiffre d'affaire est moyen.
- Le résultat a été en définitive, de 9073.00 euros

D'après nos dernières observations, nous prévoyons que l'exercice en cours sera meilleurs.

RENSEIGNEMENT D'ORDRE COMPTABLE

-
- 1) CHIFFRE D'AFFAIRE annuel de euros: 37 212.00 euros
2) CHARGES GLOBALES de l'exercice de 38 273.00 euros

Ainsi détaillées :

-- Charges externes.....	de Euros	36 209.00
-- Impôts et taxes.....	de Euros	1 630.00
-- Frais de personnel.....	de Euros	0.00
-- Charges sociales.....	de Euros	0.00
-- Amortissements.....	de Euros	432.00
-- Provision	de Euros	0.00
-- Charges financières.....	de Euros	0.00
-- Autres charges.....	de Euros	2.00

- 3) RESULTAT NET COMPTABLE : 9073.00 euros
- 4) CAPITAUX PROPRES / Après bilan report à nouveau
- 5) AFFECTATION DES RESULTATS : nous vous proposons le report a nouveau des résultats.

Votre information étant complète, nous allons vous lire notre rapport spécial prévu par l'article 50 de la loi sur les sociétés, ensuite et après votre approbation des comptes, vous aurez à statuer sur l'affectation des résultats, et éventuellement le quitus à accorder à votre gérance.

Entre-temps, si vous désirez avoir d'autres renseignements, nous vous ferons un plaisir de vous éclairer.

ETABLI à PARIS LE 30 septembre 2020

LA PRESIDENTE Mme ALLOUL Stéphanie

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive 'S' followed by a vertical line and a small dot.